

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUECH

EXTRAIT N° 103.25 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres du Conseil Communautaire :

SEANCE DU 26 JUIN 2025

- En exercice : 89
- Présents : 46 – Martial ESPITALIER n'a pas participé au débat ni au vote
- Votants : voir détail dans la délibération
- Suffrages exprimés : voir détail dans la délibération
- Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND

Le vingt-six juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le dix-neuf juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire à la Maison pour Tous de Pont Lagrand (commune de Garde-Colombe), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Présents ou représentés :

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND représentée par M. Florent ARMAND à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Yolande MADIOT
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU représenté par son suppléant, M. Philippe RENOUF
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS représentée par M. Régis RIOTON à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Pascale BERAUD
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierrres : Mme Florence CHEILAN représentée par Mme Emilie VAUTRIN à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Jean-Philippe BARBUT
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE représentée par sa suppléante, Mme Christiane DESAILLOUD
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU représenté par M. Pascal LOMBARD à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Daniel NUSSAS
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD représenté par M. Bernard CAVEING à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Daniel TERRIER
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Piarre : Mme Elisabeth DEPEYRE
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN représentée par M. Jean-Marc DUPRAT à qui elle a donné procuration
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Michèle MAFFREN représentée par Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN à qui elle a donné procuration
 - M. Pierre SEINTURIER
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN
 - M. Maurice BRUN représenté par Mme Renée MAOUI à qui il a donné procuration
 - Mme Anne TRUPHEME représentée par Mme Ghislaine OLIVE
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU représenté par son suppléant, M. Jean-Paul COUDOURET
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY représentée par son suppléant, M. Éric BOUIS
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY représenté par M. Jean-Yves SIGAUD à qui il a donné procuration

- Mme Marilyne RICHAUD représentée par Mme Françoise GARCIN à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Monétier Allémont : Mme Ghislaine OLIVE
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU
- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD-DELAUP représentée par M. Luc DELAUP à qui elle a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Jeannie DENIEAULT
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD représentée par M. Gilles MOSTACHETTI à qui elle a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Gilles TOUAT
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND
- Pour la commune de Serres :
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Véronique ARLAUD représentée par M. Daniel ROUIT à qui elle a donné procuration
 - Mme Arlette MAYER représentée par M. Gérard TENOUX à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christine REYNIER représentée par M. Bernard CODOUL à qui elle a donné procuration
 - Mme Nicole PELOUX
 - M. Bernard CODOUL
 - Mme Christiane GHERBI
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par Mme Nicole PELOUX à qui il a donné procuration
 - Mme Cécilia LOUVION représentée par Mme Christiane GHERBI à qui elle a donné procuration
 - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Emilie SCHMALTZ représentée par M. Daniel SPAGNOU à qui elle a donné procuration
 - M. Patrick CLARES
 - M. Sylvain JAFFRE
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Jean-Pierre BOY représenté par M. Patrick CLARES à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE représenté par sa suppléante, Mme Patricia SOUGEY LARDIN
- Pour la commune de Thèze : M. Gérôme GARCIN représenté par M. Jérôme FRANCOU à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Audrey AUDIBERT
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS
 - Mme Béatrice ALLIROL représentée par M. Gérard NICOLAS à qui elle a donné procuration
 - M. Grégory MOULLET
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune d'Eourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Georges PAPEGAY
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX

- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sisteron : M. Cyril DERDICHE
- Pour la commune de Sisteron : M. Franck PERARD
- Pour la commune de Sisteron : Mme Stéphanie SEBANI
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON

ORDRE DU JOUR : Budget général : attribution de subventions aux associations / année 2025

Pour 2025, le bureau communautaire propose d'attribuer aux associations des subventions s'inscrivant dans les champs de compétence suivants de la CCSB :

- participation au financement de manifestations et événements culturels ou sportifs d'envergure départementale, régionale ou nationale ou se déroulant sur le territoire de plusieurs communes membres ;
- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.

Les subventions soumises au vote et les suffrages exprimés sont récapitulés comme suit :

Nom de l'organisme subventionné	Action subventionnée	Montant proposé	Part de la subvention par rapport au budget de l'opération	Présents	Votants	Suffrages exprimés
Fruits anciens de l'Orpierrois	23 ^{ème} marché de fruits anciens à Orpierre (25 octobre 2025)	2 000 €	5,44 %	45	69 (23 procurations) – Gilles CREMILLIEUX ne participe pas au vote	61 (60 pour, 1 contre, 8 abstentions)
La Petite Boule Laragnaise	71 ^{ème} critérium bouliste à Laragne (du 22 au 28 septembre 2025)	1 000 €	0,79 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Chabre Vol Libre	Compétition internationale de parapente : 18 ^{ème} Ozone Chabre Open à Laragne et Val Buëch Méouge (du 26 juin au 4 juillet 2025)	1 500 €	3,28 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Vie la joie	Sacré Méouge : fermeture à la circulation automobile des gorges de la Méouge (19 octobre 2025)	3 500 €	13,51 %	45	69 (23 procurations) – Philippe MAGNUS ne participe pas au vote	61 (60 pour, 1 contre, 8 abstentions)

Université du Temps Libre Buëch Durance	Cours, conférences, cafés-découverte sur le territoire de la CCSB sur l'année 2025	5 000 €	14,09 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Trail Running Athlétique Club Sisteronais	Epreuve de course à pied Halloween Urban Race (01/11/2025)	500 €	5,90 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Auto Sport du Laragnais	26 ^{ème} Rallye National du Laragnais (du 6 au 8 juin 2025)	12 500 €	9,50 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Athena Sport Santé	Festival Sport-Santé à Laragne (22 juin 2025)	1 000 €	5,63 %	45	69 (23 procurations) – Michel JOANNET ne participe pas au vote	61 (60 pour, 1 contre, 8 abstentions)
Union cycliste Pays des Lavandes 04	Cyclo sportive « La Lavandine » (10 avril 2025)	1 500 €	9,68 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Le Luminaire	Exposition « Terre Bleue » (du 5 au 20 août 2025)	1 000 €	12,58 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Alpes Provence Tours Events	24 heures des Hautes-Alpes : tour automobile avec des étapes sur le territoire Sisteronais Buëch (28 et 29 août 2025)	1 500 €	1,86 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Le Château	Festival d'arts de rue et de musique actuelle à Serres (Septembre 2025)	1 500 €	12,62 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Chabre Club	3 compétitions internationales de parapente au départ de Chabre (du 14 au 20 juin, du 2 au 8 août et du 23 au 29 août 2025)	2 000 €	1,53 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Ligue PACA de course d'orientation	Provence Orienteering Meeting (PROVOM) : Course d'orientation internationale (élites et amateurs) (du 20 au 23 février 2025)	2 000 €	2,23 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)

Communication, Ressources, Réalisation, Éveil, Autonomie (CRREA) Sud	Pachamama festival à Valdoule : festival agri-culturel avec des animations, des concerts et des conférences autour de l'agriculture durable (27 et 28 septembre 2025)	1 500 €	3,72 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Groupeement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture en Milieu Rural (CIVAM)	2 ^{ème} édition de l'évènement de « Ferme en ferme » sur le territoire de la CCSB (26 et 27 avril 2025)	1 000 €	7,09 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Jazz du Bout du Monde	Concerts de Jazz à Bayons (du 16 au 20 juillet 2025)	1 000 €	3,04 %	45	69 (23 procurations) – Régis RIOTON ne participe pas au vote	61 (60 pour, 1 contre, 8 abstentions)
Tends les toiles	Fête de la laine à Serres : cirque, théâtre, conférences, concerts (du 5 au 12 avril 2025)	1 500 €	7,67 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)
Association de Rénovation du Patrimoine Genézien (ARPAGE)	4 ^{ème} édition de l'évènement bisannuel « Arts à Saint Geniez » (du 20 au 22 juin 2025)	800 €	10,67 %	46	70 (23 procurations)	61 (60 pour, 1 contre, 9 abstentions)

Les crédits prévus à l'article 65748 du budget général (788 293 €) prennent en compte les subventions déjà votées (Office de Tourisme, l'Ile aux Enfants, Association CESAR) ainsi qu'une marge pour d'éventuelles nouvelles demandes de subventions susceptibles d'être reçues en cours d'année.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve l'attribution des subventions intercommunales proposées pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,
Le jour de réception en Préfecture.
Pour extrait conforme
Le Président,
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,
Florent ARMAND

Publiée le : 03 JUL. 2025